

Faites le point sur votre santé !

Prenez rendez-vous et bénéficiez d'un examen - gratuit - de prévention en santé avec votre famille.

L'examen de prévention en santé se présente comme un examen périodique de santé.



Il est pris en charge par l'Assurance Maladie et vous permet de faire le point sur votre état de santé, à l'aide de différents examens.

Pour réaliser un bilan de santé, il vous suffit de prendre rendez-vous :

➤ par téléphone : 03.86.72.14.80.

➤ par mail :

ces.cpam-auxerre@assurance-maladie.fr

➤ par courrier :

CES - Centre d'Examens de Santé de la
Caisse d'Assurance Maladie de l'Yonne
- 25, rue du Clos -
89001 AUXERRE CEDEX



Vous bénéficiez **des conseils personnalisés d'un médecin** pour gérer au mieux votre capital santé.

En cas de besoin, **un rattrapage vaccinal** pourra vous être proposé.

Près de 8 500 icaunais en bénéficient chaque année.

Le Centre d'Examens de Santé est un service de la CPAM de l'Yonne.

Accès aux soins

Des difficultés pour vous faire soigner ?

N'hésitez pas à nous le signaler.